



La Présidente

Le 22 OCT. 2024

Réf. : DGR-24-573

**Objet** : Chambre régionale des comptes - Rapport d'observations définitives de la Métropole Rouen Normandie (76)

Mesdames et Messieurs les Maires,

Conformément à l'article L. 243-8 du code des juridictions financières et suite à la présentation du rapport d'observations définitives de la Métropole Rouen Normandie à son assemblée délibérante, je vous invite à en prendre connaissance sur le site Internet des juridictions financières à l'adresse suivante :

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/metropole-rouen-normandie-seine-maritime-1>

Il vous appartient de soumettre ce rapport à votre prochain conseil municipal, afin qu'il donne lieu à débat.

Le greffe reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'assurance de ma considération distinguée.

**Laurence MOUYSET**